

Le cheval en hiver

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 99

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tailler, avec un grand canif à la lame ébréchée, des marrons qu'il remettait ensuite dans un sac à part. Péniblement il récapitulait les maigres gains de la journée, comptant et recomptant... quatre sous au vieux au chapeau gris... deux sous au petit marchand de journaux de tout à l'heure... deux sous... et ainsi il allait, allait... jusqu'à trente-sept sous... un franc quatre-vingt-cinq... depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir ! Restait à décompter le prix de ses marrons, la braise brûlante, la location de l'encoignure de porte où il avait été admis à installer son fourneau en fonte et la grande lampe à réflecteur... Et abîmé dans ses tristes pensées, il entaillait, entaillait sans trêve ni répit, avec une hâte fébrile et machinale.

Le mioche, lui aussi, songeait... Il y avait là quinze marrons tout juste... ça faisait trois sous... Trois sous... une somme ! et cependant, s'il les avait eus en poche, les trois sous, il les aurait donnés, tout de suite, sans marchander, tant ça sentait bon, les marrons, et tant il avait faim... Alors une immense convoitise le prit... les marrons étaient là, tout près, et le marchand semblait rêver les yeux ouverts... Mais à peine cette pensée coupable eut-elle germé dans son cerveau qu'il sentit ses joues claquer sous d'imaginaires et terribles soufflets, tandis que deux grands doigts brutaux saisissaient son oreille droite et douloureusement l'allongeaient : c'était sa conscience qui parlait.

La provision de marrons à entailler s'épuisait, l'homme se leva, et, les mains étendues au-dessus du fourneau se mit à suivre des yeux pensivement, la valse folle des flocons de neige qui devant lui tournoyaient comme sous l'archet aérien de quelque Strauss invisible.

« Tiens, que fiches-tu là, toi ? » apostropha-t-il l'enfant retombé dans sa muette et platonique contemplation.

« Mais, M'sieu... »

Alors l'homme se souvint, il lui avait permis... Puis, pour se distraire de ses tristesses réflexives, il se mit à interroger le mioche. C'était une histoire bien banale, va... une de ces histoires que les enfants en haillons qui pieds nus, te suivent à la promenade, te récitent d'un trait comme une leçon bien apprise, pour émousser ton bon petit cœur et faire sortir du fond duillet et chaud du manchon de loutre ta mignonne bourse de fillette. Son père, renvoyé de l'usine à cause du manque de travail, partit un jour, abandonnant à la misère femme et enfants, — ils étaient trois, — sa mère morte quelques mois après et les enfants confiés à une vieille tante, femme à la journée, qui ne rentrait au logis que le soir, laissant le reste du temps, les petits vagabonder à travers les rues. Lui pendant le jour, ramassait des bouts de cigares et vendait des allumettes ; le soir il criait des programmes aux portes des théâtres. Mais aujourd'hui ça n'avait pas marché du tout... il n'avait rien vendu, mais rien, pas une boîte d'allumettes, pas un programme, et depuis midi n'avait plus rien mangé... Et avidement il se remit à fixer la poêle, où les marrons cuisaient toujours.

« Et vot' recette ? » interrogea le marchand, se défiant instinctivement de toutes ces histoires de misère.

Ah ! oui, leur recette ! Et avec de grosses larmes dans la voix, l'enfant se souvint que, s'il rentrait le soir avec moins de dix sous dans sa poche, il n'aurait rien à manger, pas

une croûte, jusqu'au matin ; bien heureux de s'en tirer comme ça, sans coups...

L'homme tout en écoutant, se balançait sur sa chaise, de droite et de gauche, se grattait derrière l'oreille, ramenait sur le front sa grande casquette en poil de lapin, puis la remettait en arrière ; tout à coup, il sembla prendre une grande décision... brusquement, il arracha d'un clou fixé au mur un petit sachet de papier gris et, le remplissant vite des quinze marrons qui cuisaient sur le poêle :

« — Tiens ! » dit-il. Et comme le petit ne comprenait pas, restant bouche bée devant le fourneau, il lui mit le sachet entre ses pauvres doigts rouges et gourds en ajoutant d'un ton brusque :

« Et maintenant, file ! »

R. DELISLE.

Le cheval en hiver

L'alimentation — L'hygiène — La question de la tonte. — Le retour à l'écurie — Le cheval trempé par la pluie. — Le ferrage en hiver.

Généralement, pendant la saison hivernale, le cheval de ferme demeure inoccupé. La gelée ou la pluie persistante ne permettent pas d'exécuter beaucoup de travaux extérieurs, et d'ailleurs, l'emploi des attelages se borne à cette époque à des labours et à des charrois d'engrais. Certains cultivateurs en déduisent que, durant cette époque de repos, les chevaux ont besoin d'une nourriture infiniment moins substantielle, puisqu'ils ne produisent que de rares efforts physiques et, conséquemment ils diminuent les rations journalières, d'une manière exagérée.

Evidemment l'alimentation doit être moins forte en hiver, que pendant la saison de pleine activité, mais il ne faut pas perdre de vue qu'au printemps commence une longue période de travaux pénibles et qu'un animal affaibli ne se remonte pas en quelques semaines.

Il faut donc que la nourriture du cheval soit parfaitement substantielle et, si l'on peut, remplacer l'avoine par le son et chez les sujets inoccupés, il faut veiller attentivement à ce qu'ils ne maigrissent pas. On a calculé, qu'en alimentation d'hiver, un cheval doit recevoir, chaque jour, autant de livres de foin qu'il pèse de fois cent livres. Par exemple, pour une bête de 1.500 livres, il faut une distribution quotidienne de 15 livres de foin. De ce que l'animal ne travaille pas, ou travaille peu, il ne faut pas conclure que l'avoine est inutile. Il est indispensable de donner régulièrement son picotin au cheval au repos et si l'on nourrit plutôt avec de la paille, qu'avec du foin il est indispensable d'augmenter la ration.

De même, si le cheval travail en hiver, il devra recevoir une quantité d'avoine plus importante qu'en été ; on estime qu'un boisseau par jour, n'est pas trop dans ces conditions, pour un animal robuste, pesant de quatorze à seize cents kilos. On doit veiller enfin à ce que la nourriture soit distribuée d'une façon régulière, de telle sorte qu'elle soit entièrement consommée avant qu'on ne donne la deuxième ration.

Parlons à présent des soins nécessaires au cheval en hiver. Il ne faudrait pas croire que celui qui reste à l'écurie en cette saison n'a pas besoin de soins nombreux. Si l'on veut que l'animal conserve parfaite sa

santé et sa vigueur, il est indispensable qu'il soit pansé chaque jour.

A ce propos, nous dirons un mot d'une question très controversée, pendant de nombreuses années, mais au sujet de laquelle on a fini par se mettre d'accord ; je veux parler du tondage. Faut-il tondre ou faut-il laisser leur poil au chevaux ?

Les vétérinaires ne sont pas d'accord eux-mêmes sur ce point ; mais il est indiscutable que les partisans du tondage deviennent de plus en plus rares. Au dernier congrès vétérinaire, on est arrivé après de longues discussions à admettre que le tondage est excellent pour les chevaux de voiture ou de selle, qui sont bien soignés, pansés chaque jour, abrités la nuit dans des écuries suffisamment fermées et sur lesquels on étend de suite une couverture de laine quand, en route, ils doivent s'arrêter quelques instants. Mais il est généralement mauvais pour les chevaux de traits, soumis aux allures lentes, pour lesquels on ne prend généralement pas les mêmes précautions.

Des expériences faites par le professeur Tampeline, il résulte que le cheval frais tondu, éprouve au début un abaissement de température et, dès lors, si à ce moment, il n'est pas l'objet de soins attentifs, si d'autre part, sa ration alimentaire n'est pas augmentée, il risque de contracter de graves maladies, telles que pneumonie, laryngites, bronchites, entérites, etc. En outre, pour les sujets à peau délicate, les harnais de ferme, généralement lourds et grossiers, deviennent une gêne et une cause de petits accidents ; les jarrets, les crevasses dans le paturon, et le pli du genou et du jarret sont plus fréquents.

Au contraire, chez le cheval non tondu, l'épiderme est naturellement moins sensible, les refroidissements sont moins à redouter, la pluie glisse et, en tout cas, n'arrive pas gelée à la peau. La conclusion, c'est évidemment que les chevaux de ferme ne doivent pas être tondu. Ils y perdront sans doute en élégance, mais il y gagneront en santé.

Mais, en ce cas, pour assurer une hygiène parfaite, il faut les bouchonner et nettoyer sérieusement quand ils rentrent à l'écurie, s'il a plu ou neigé à plus forte raison.

Il importe d'enlever la boue qui les souille et de bien sécher les chevilles, car les crevasses et la fièvre proviennent généralement de ce que les animaux qui travaillent dans les terres grasses ont été négligés à leur retour à la ferme. Il faut aussi avoir soin d'enlever la neige qui a pu se tasser sous le sabot. Si l'animal est mouillé par la pluie, il est nécessaire de le bouchonner sérieusement pour le sécher, non pas hâtivement et superficiellement mais complètement. Si pour une raison quelconque, on ne peut faire convenablement cette opération, il faut promener le cheval en main en le faisant marcher à une allure d'autant plus vive que la température sera basse. A défaut de l'un ou de l'autre de ces moyens, couvrir l'animal de couvertures de laine, jetées librement sur son dos. Mais il ne faut jamais négliger de sécher soigneusement un cheval mouillé.

Nous avons vu des gens qui considéraient ces précautions comme superflues, regretter amèrement leur négligence quand, dans la suite, l'une de leurs bêtes se trouvait gravement atteinte à la suite d'un refroidissement.

Ajoutons, en terminant, un mot sur le ferrage d'hiver. Il est sage de ne pas tenir

la corne trop longue, car on risquerait de déformer les pieds, aussi vaut-il mieux défermer les chevaux pendant cette saison s'ils ne doivent jamais travailler. Enfin, rappelons que si on les fait sortir pendant les gelées, il est indispensable de garnir leurs fers de clous à glace, afin d'éviter des chutes qui pourraient être des plus dangereuses.

Pierre FOUZOLS,
Professeur d'Agriculture.

Poignée d'histoires

L'histoire d'une tente.

Parmi les précieux souvenirs qui figurent au Musée de l'Armée se trouve la somptueuse tente de voyage de l'impératrice douairière de Chine.

L'histoire en est curieuse et mérite d'être contée.

En novembre 1900, la colonne expéditionnaire rencontra un jour le cortège de l'impératrice. Le colonel Laurent Chirlonchon, qui manquait de matériel de campement, en demanda à un mandarin du palais et bientôt celui-ci fit venir une tente. Quand le colonel aperçut, déployée devant lui, cette tente, toute en tissus brochés d'or et de soie, il comprit qu'une erreur avait été commise et en informa sans retard le mandarin.

Quelques instants plus tard, le fonctionnaire chinois se présentait en personne, au camp et disait au colonel : « Il se peut qu'on se soit trompé, mais ce qui est fait est fait. Vous avez la tente, gardez-la donc. Si l'erreur était constatée et si l'affaire venait à s'ébruiter, il m'en coûterait, d'abord, certainement la confiscation de mes biens et ensuite, probablement la perte de ma tête. Je tiens à ma tête, gardez la tente et que cet incident reste entre nous. »

Et voilà comment, après l'expédition de Chine, le ministre de la marine put faire don au musée de l'Armée, de la tente de voyage de l'impératrice douairière de Chine.

La lumière rouge.

Placez un verre rouge devant un sujet hypnotisé, immédiatement le patient sourit.

Il paraît même que, dans les ateliers éclairés à la lumière rouge, les ateliers où l'on fabrique les plaques photographiques, par exemple, les ouvriers chantent toute la journée.

Jadis on riait plus qu'aujourd'hui dans les théâtres...

Est-ce parce que les pièces étaient meilleures qu'aujourd'hui ou parce que les théâtres — ripolinés depuis — étaient peints en rouge ?

Stop, le chien ambulancier.

Où s'arrêteront les progrès de la gent canine ? N'est-il pas à redouter que bientôt les chiens disputent aux hommes la plupart des carrières ? Nous avions déjà le chien de police, le dogue détective, nous avons depuis peu, le chien ambulancier.

Un officier français M. Rudler, médecin-major au 4^e d'infanterie, à Auxerre, a eu l'idée, très ingénieuse, d'utiliser les chiens pour la recherche des blessés. Il a formé déjà un élève tout à fait remarquable.

C'est Stop, un démocratique chien de

ferme, laid et hirsute à plaisir. En trois mois le docteur Rudler a pu dresser l'intelligente bête à son nouveau métier.

Par la nuit la plus noire aussi bien qu'en plein jour, qu'il pleuve à seaux ou qu'il gèle à pierre fendre, sur un signe de son maître. Stop prend le large. Il fouille le moindre repli de terrain, les plus épais fourrés, les ravins les plus profonds, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le blessé. Et quand il l'a trouvé, si bien qu'on ait pu le cacher, il reste près de lui aboyant à perdre haleine jusqu'à ce que son maître arrive.

Le docteur Rudler compte former encore une demi douzaine de ces chiens ambulanciers. Ils auraient au collier une médaille avec leur nom, leur numéro et la mention : chien sanitaire.

Leur uniforme serait une sorte de paletot gris en toile, orné de la croix de Genève. Un autre paletot en toile cirée, servirait les jours de pluie.

Avec de tels auxiliaires, le service de santé ne serait plus exposé à laisser, faute de les entendre ou de les voir, des blessés sur le champ de bataille.

Ainsi, sous une forme de plus, le chien gemeure le meilleur ami de l'homme.

Les Etudiants de Strasbourg

Nous avons dit que le prince Frédéric-Wilhelm de Prusse et le prince Waldemar de Prusse devaient être inscrits comme étudiants à l'Université de Strasbourg.

Au jour fixé, le ministre d'Alsace-Lorraine, von Koeler, s'était déjà rendu à l'Université pour attendre leur arrivée. Comme d'habitude, un groupe d'étudiants s'était posté sur les marches devant l'entrée du bâtiment. Ce que voyant, le ministre trouva que leur place n'était pas là, et il leur fit savoir qu'ils aient à se retirer afin de ne pas encombrer l'entrée.

Les étudiants lui firent cependant une réponse qu'il n'attendait certainement pas.

« Nous sommes ici chez nous ! dirent-ils aux agents du ministre, et nous verrons bien s'il pourra nous en chasser ! »

Le ministre von Koeler, auquel la réponse fut rapportée, en fut tout interloqué. Il ne songea cependant pas à faire abus de sa force, et la cérémonie de l'inscription des deux princes eut lieu sans autre incident.

Cours et basses-cours.

Quand s'ouvrit la chasse en France, les agences officielles et officieuses reçurent de la main de M. Lanes, un décisif communiqué, annonçant que le président ne chasserait plus à Compiègne, où le gibier devenait insuffisant.

L'ennui est que jamais il n'y eut plus de gibier à Compiègne, où les tableaux tiennent toujours le record du monde et de la variété. Seulement, depuis Félix Faure, la présidence louait une chasse au Domaine : 20,000 francs à forfait. Le Domaine gardait, entretenait et repeuplait. M. Fallières crut bon d'ajouter les 20,000 francs aux économies réalisées sur sa cuisine, ce qui est son droit de maître de maison économiste.

Ce qui l'est moins, c'est de disqualifier comme il l'a fait, par son perfide communiqué, un domaine justement célèbre et, par dessus le marché, le Domaine va perdre ses 20,000 francs coutumiers.

Il est vrai que le même Fallières n'a pas rougi de supprimer son versement annuel à la caisse des retraites du petit personnel de l'Élysée. Tous les présidents, Grévy en

tête, doubleront la contribution des gens de service.

Sans doute, le président songe-t-il à sa propre retraite.

Les bons comptes.

La bureaucratie allemande possède une comptabilité d'une exactitude, qui ne laisse rien à lui envier. Il y a deux ans, un négociant de Møgelterden, petite ville du Schleswig-Holstein, recevait du Danemark un jambon pour lequel il s'empressa d'acquitter les droits réclamés par le service d'inspection des denrées alimentaires. Or ces jours derniers, le négociant était avisé par lettre que la taxation du fameux jambon, ayant donné lieu à une erreur de 25 pfennigs à son avantage, il était invité à payer cette somme sans retard. Le négociant qui savait que toute réclamation serait vaine, s'empressa d'adresser à l'administration un mandat postal de 15 pfennigs, soit la somme réclamée, moins les frais du mandat. Sur le talon, il réclama un reçu régulier, et reçut effectivement une carte postale comme accusé de réception.

L'administration déboursa, en frais de port 25 pfennigs, montant exact de sa réclamation, mais la forme était sauvée.

LETTRE PATOISE

Dal lai Côte de mai.

In tiurie de la Montaigne aivait pris le corvaigie en lai tiure po iy faire des neus sulais ai peu rayiuere les véies. In djo que le chire iy bayié enne père de sulay pour iy bolay des pessalles. Le corvaigie réparé un des sulay, ai peu se reboté aiprés les neux, sain ravoéie l'âtre. Tiant le tiurie vut pare ses véies sulay ai peu qu'ai remairtié que son corvaigie n'en aivait rayiue qu'on, ai iy dié : *bis !* — *Bis ?* Qu'âce çoi vent dire, *bis ?* — *Bis !* Çoli veut dire dous eds. I ai dous sulay te n'en é ran fait qu'un. Ai me les fâ les dous. Voici dieche ans que te vais tchaintay à motie, ai peu te ne sais painco ço que veut dire *bis*. Te le sairé milenaint.

Le lendemain lai vaprais le tiurie aipotché in vare de vin à corvaigie. Tiant tciui l'ent bu ai dié à tiurie : *bis ! bis !* — Ai faïé en revoichay in recon, ço que fesé le tiurie en diaint : Ecoute, mon gros, i ne veux pu te bayie de leçons de latin ; ai m'en côterait trop. T'en sais prou dinche. Si te dio inco ço que signifie : *ter* te me runeros. (Ter veut dire trâ fois.)

Stu que n'ape de bos

Passe-temps

Solutions du N° du 17 novembre 1907.

Devises : Le canon.
Sainte Barbe.

Devises

Quel est le saint qui n'a pas besoin de jarretières ?

Quel est le saint le plus pointu ?

Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.